

LE CHÈQUE CADEAU

"DE L'AUBRAC AUX GORGES DU TARN"

RÈGLEMENT DE L'OPÉRATION

PRINCIPE DE L'OPÉRATION

A l'occasion des fêtes de fin d'année et afin de soutenir et développer l'économie locale, la **Communauté des Communes Aubrac Lot Causses Tarn** et l'**Office de Tourisme de l'Aubrac aux Gorges du Tarn**, mettent en place une opération "**chèques cadeaux de l'Aubrac aux Gorges du Tarn**" auprès de la population locale, des entreprises et des collectivités.

CONDITIONS, FONCTIONNEMENT & INTÉRÊTS

Un **chèque cadeau d'une valeur de 20€ offert pour l'achat d'un chèque cadeau d'une valeur de 20€**, dans la limite d'un chèque par foyer (dans la limite des stocks disponibles : 800 chèques seront offerts.).

Ces **chèques cadeaux offerts** seront **délivrables uniquement aux habitants de la Communauté des Communes** (sous justificatif et nominatif) et utilisables **exclusivement chez les commerçants installés sur la Communauté des Communes partenaires de l'opération, sauf hyper/supermarchés de + de 450 m2.** (liste à venir).

Les chèques achetés, eux, pourront être obtenus par toute personne (habitants extérieurs à la Communauté des communes ALCT ou habitants de la CCALCT une fois la quantité des chèques offerts épuisée ou chèque cadeau offert déjà obtenu).

Ces chèques seront **utilisables dès leur achat et ce jusqu'au 15 septembre 2025.** Une fois ce délais passé, les chèques seront **inutilisables et refusés.**

POINTS DE VENTE

Les chèques pour les particuliers seront mis en vente **exclusivement dans les bureaux de l'Office de Tourisme de l'Aubrac aux Gorges du Tarn** (aux horaires d'ouvertures respectives de chaque bureau) :

- **la Canourgue** : 18 Rue de la ville 48500 La Canourgue, tél : 04 66 32 83 67
- **le Massegras** : 30 Place de la Mairie 48500 Massegras Causses Gorges, tél : 04 66 48 88 08
- **Chanac** : Place de la Fontaine du Curé 48320 Chanac, tél : 04 66 48 29 28
- **St-Germain-du-Teil** : 5 Rue du Gendarme Merle 48340 Saint-Germain-du-Teil, tél : 04 66 65 08 82

NOUVEAU
Réservé aux habitants de la Communauté de
Communes Aubrac Lot Causses Tarn

LE CHÈQUE CADEAU
"DE L'AUBRAC AUX GORGES DU TARN"

UN CHÈQUE DE 20€ ACHETÉ
= 1 CHÈQUE DE 20€ OFFERT !



LE CHÈQUE CADEAU

"DE L'AUBRAC AUX GORGES DU TARN"

RÈGLEMENT DE L'OPÉRATION

PRINCIPE DE L'OPÉRATION

Le présent règlement régit les achats de chèques cadeaux émis par l'Office de tourisme de l'aubrac aux gorges du tarn passées toute personne physique majeure non commerçante.

Dispositions générales

Les présentes conditions générales de vente (« CGV ») sont composées du présent document et du bon de commande rempli par le Client. Elles s'appliquent à toutes ventes de chèques cadeaux émis par l'Office de Commerce Coeur de Lozère et prévalent sur toutes conditions d'achat, sauf contrat spécifique et/ou dérogation formelle et écrite de la part de l'Office de Commerce Coeur de Lozère. Elles s'appliquent pendant toute leur durée de mise en ligne et à la commande traitée en vertu de ces CGV.

L'Office de Commerce Coeur de Lozère se réserve la possibilité de modifier à tout moment les présentes CGV. Aussi, il est nécessaire que celles-ci soient relues avant chaque commande. Les nouvelles CGV seront applicables aux seules ventes réalisées postérieurement à la modification.

Formation de la commande

La commande de chèques cadeaux est faite par le Client sur ses seules informations portées sur le bon de commande et sous son unique responsabilité. Le Client certifie l'exactitude de ces informations. La commande doit se conformer aux prescriptions fixées dans les présentes CGV. Le Client vérifie le détail et le prix total de sa commande. Il a la possibilité de corriger d'éventuelles erreurs avant de la valider. Le bon de commande doit être dûment complété pour être traité.

Traitement de la commande

Toute commande de chèques cadeaux doit être accompagnée du paiement correspondant. L'Office de Commerce Coeur de Lozère ne traitera la commande qu'une fois son règlement intégral reçu. L'Office de Commerce Coeur de Lozère se réserve le droit de ne traiter la commande qu'après avoir vérifié la régularité du paiement. Pour des questions de lutte contre le blanchiment ou la fraude bancaire, l'Emetteur, l'Office de Commerce Coeur de Lozère ou les prestataires de l'Office de Commerce Coeur de Lozère peuvent mettre en place des mesures complémentaires de vérification ou de blocage de paiement, sans devoir en révéler la teneur.

A défaut de disponibilité des chèques cadeaux en cours de traitement de la commande, l'Office de Commerce Coeur de Lozère s'engage à informer le Client dans les meilleurs délais, par téléphone, mail ou courrier et à indiquer au Client un délai de disponibilité.

Tarifs

Les tarifs mentionnés sur le Site sont en euros.

Le prix de la commande correspond à la valeur faciale des chèques cadeaux, aux frais de traitement et de livraison de la commande, étant précisé que la valeur faciale des chèques cadeaux n'est pas soumise à TVA. Le montant du prix total de la commande incluant les chèques cadeaux ainsi que les frais de traitement et de livraison est stipulé au bon de commande.

Modalités de paiement

Toutes les commandes, quelle que soit leur origine, sont payables en euros. Le Client règle sa commande par carte bancaire, par prélèvement, par virement ou par chèque bancaire à l'ordre de l'Office de Commerce Coeur de Lozère. L'Office de Commerce Coeur de Lozère se réserve le droit de ne proposer que l'un ou plusieurs des modes de règlement à sa discrétion. Aucune réclamation du Client à ce titre ne sera recevable. Les règlements ne peuvent faire l'objet d'aucun escompte. Toute contestation sur le paiement d'une facture doit être effectuée par écrit dans les trente jours qui suivent son édition, et adressée à l'Office de Commerce Coeur de Lozère.

En cas de retard de paiement, et s'il agit dans le cadre de son activité professionnelle, le Client se verra appliquer de plein droit une pénalité de retard d'un montant égal à trois fois le taux de l'intérêt légal, calculée sur le montant de la somme due, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure ou d'un quelconque rappel. Lorsque les frais de recouvrement exposés seront supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, une indemnisation complémentaire visant à couvrir l'intégralité des frais de procédure de recouvrement de créances engagés sera facturée au Client.

Par ailleurs, en cas de chèque bancaire tiré sur le compte du Client et refusé pour insuffisance de provision ou défaut de signatures, les frais bancaires de rejet supportés par l'Office de Commerce Coeur de Lozère seront refacturés au Client.

L'Office de Commerce Coeur de Lozère se réserve le droit d'annuler toute commande d'un Client avec lequel existerait un litige de paiement, sans que celui-ci puisse réclamer une quelconque indemnité à quelque titre que ce soit.

**Ces chèques seront utilisables dès leur achat et ce jusqu'au 15 septembre 2025.
Une fois ce délais passé, les chèques seront inutilisables et refusés.**

POINTS DE VENTE

Les chèques pour les particuliers seront mis en vente exclusivement dans les bureaux de l'Office de Tourisme de l'Aubrac aux Gorges du Tarn (aux horaires d'ouvertures respectives de chaque bureau) :

- **la Canourgue** : 18 Rue de la ville 48500 La Canourgue, tél : 04 66 32 83 67
- **le Massegras** : Place de la Mairie 48500 Massegras Causses Gorges, tél : 04 66 48 88 08
- **Chanac** : Place de la Fontaine du Curé 48320 Chanac, tél : 04 66 48 29 28
- **St-Germain-du-Teil** : 5 Rue du Gendarme Merle 48340 Saint-Germain-du-Teil, tél : 04 66 65 08 82

DÉPENSER DES CHÈQUES CADEAUX "DE L'AUBRAC AUX GORGES DU TARN"

Les chèques cadeaux « de l'Aubrac aux Gorges du Tarn » ne peuvent être remboursés. Ils sont non sécables. Le commerçant n'est pas tenu de rendre la monnaie. Ces chèques seront utilisables dès leur achat et ce jusqu'au 15 septembre 2025. Une fois ce délai passé, les chèques seront inutilisables et refusés.

Les chèques cadeaux "de l'Aubrac aux Gorges du Tarn" seront dépensés chez les commerçants participants à l'opération. Ils sont à dépenser en boutique. Ils ne peuvent pas être dépensés en ligne. Avant de réaliser ses achats, le client doit s'assurer que le commerçant concerné fait bien partie des participants à l'opération.

Le client doit remettre le chèque cadeau dans son intégralité au commerçant lors du règlement de ses achats, le commerçant conserve le chèque dans son intégralité.

POUR TOUTE DEMANDE CONCERNANT L'OPÉRATION CHÈQUES CADEAU "DE L'AUBRAC AUX GORGES DU TARN",
VOUS POUVEZ JOINDRE L'OFFICE DE TOURISME DE L'AUBRAC AUX GORGES DU TARN
PAR TÉLÉPHONE
04 66 48 88 08 / 04 66 32 83 77 / 04 66 49 29 28

